

## Projet PV – Bureau 19 octobre 2020

Date : 25 octobre 2020  
Destinataire : Bureau  
Réf. : R2020 040

**Présent(e)s** : Emmanuel Deroubaix, Tatiana Vial, Paulien Natens, Frédéric Possemiers, Christian Dejaer et Bruno Gérard

**Excusé(e)s**: Jean-Claude Praet

### Ordre du jour

---

- |  |  |
|--|--|
| 1. Approbation du PV du 07 juillet 2020          | 3. Plan de relance – suivi des travaux |
| 2. Accord Non Marchand – Suivi et mise en oeuvre | 4. Financement BRUXEO : Stratégie      |
|  | 5. Plan Social-Santé : Information     |
|  | 6. Divers.                             |

### 1. Approbation PV Réunion 07/07/2020

---

Le PV de la réunion du Bureau du 07 juillet 2020 est approuvé.

### 2. Accord Non Marchand

---

#### 2.1. Plateforme de concertation :

Suite au refus de BRUXEO de valider la proposition de modèle du Gouvernement (cf. courrier L2020-012), il est demandé à BRUXEO de faire une nouvelle proposition sur base du dernier texte du GVT.

#### **Décision :**

- BRUXEO réalise un travail de réécriture en se montrant constructif et en distinguant des compositions de la plateforme différentes selon les missions : concertation, négociation et consultation.
- La nouvelle proposition de BRUXEO devra être validée par ses instances
- Une invitation sera adressée à la FASS pour entamer un dialogue en vue d'une réintégration au sein de BRUXEO. Dans ce cas de figure, il serait proposé qu'un représentant de la FASS occupe un des 5 mandats de BRUXEO.
- Une invitation sera également adressée aux organisations syndicales pour essayer de trouver une position partagée entre les partenaires sociaux avant de retourner vers le Gouvernement.

#### 2.2. Budget ANM 2018-2019 :

La note N2020-066 est présentée. Elle souligne plusieurs questions relatives au suivi budgétaire de l'ANM 2018-2019 (volet COCOF et COCOM) et à la détermination d'un montant à réaffecter. La note propose également une prise de position par BRUXEO.

#### **Décision :**

- Le BUREAU valide la proposition de position reprise dans la note N2020-066

- Le Bureau demande d'envoyer un courrier au GVT afin de disposer d'un suivi budgétaire précis en 2021.
- Le BUREAU demande d'envoyer un courrier au Ministre Clerfayt afin d'avoir une garantie écrite qu'un budget sera réservé pour couvrir le montant de la prime pour tous les travailleurs du secteur de l'insertion socio-professionnelle, en ce compris ceux des Missions locales (Actiris) affectés aux missions de l'Ordonnance régionale du 27 novembre 2008.

### 2.3. Suivi Dossier ANM par BRUXEO :

Nicole Crama quittera la CESSoc en janvier 2021. Or elle est actuellement la seule membre des instances de BRUXEO à suivre étroitement le dossier ANM (Michèle Hubin et Aurélie Debouny ne sont pas membres des instances). Il semble important qu'un lien étroit puisse exister entre cet important dossier et les instances et dès lors qu'une nouvelle personne suive le dossier ANM.

#### **Décision :**

- Le BUREAU soutient ce constat et cette demande.
- Le BUREAU suggère que Tatiana Vial suive ce dossier. Elle va consulter ses propres instances pour valider ou non cette suggestion.

## **3. Plan de relance**

---

Les contributions de BRUXEO à l'avis de Brupartners et à l'avis d'Iriscare sur le Plan de relance sont présentées. Il est également rappelé que BRUXEO a envoyé un courrier au GVT (L2020-013) relatif à sa position sur la fiche SOSA 34 « revalorisation barémique ». Enfin, la volonté du GT ASS de Brupartners de rédiger un nouvel avis d'initiative concernant l'urgence sanitaire liée à la seconde vague et les fiches « santé » du plan de relance est explicitée.

#### **Décision :**

- Le BUREAU souligne le bon travail réalisé par BRUXEO dans ces contributions et avis.

## **4. Financement BRUXEO**

---

La note N2020-067 est présentée. Elle souligne le décalage qui existe entre la mission principale de BRUXEO (représentation et valorisation des intérêts du secteur) et ses sources de financements. Le financement du personnel de BRUXEO est fortement conditionné au subside du Pack Energie. Il est également précisé que face à la demande de soutien financier de BRUXEO, le GVT renvoie systématiquement vers le budget de la plateforme de concertation.

#### **Décision :**

- Le BUREAU souligne que l'éventuel financement structurel lié à la plateforme de concertation reste incertain et insuffisant pour pérenniser une équipe suffisante et experte.
- Le danger d'un éventuel retour de manivelle, entre les dossiers « concertation » et « énergie » en terme de financement, est également partagé.
- Le BUREAU demande d'entamer une réflexion en son sein sur une amélioration structurelle du financement de BRUXEO.

## **5. Plan Social-Santé**

---

La note N2020-065, un power point du cabinet Maron et une note du CBCS sont présentés. Il est noté que ce plan est rebaptisé « Brussels Take Care » et qu'il cible au final la première ligne social-santé bruxelloise.

#### **Décision :**

- Le BUREAU constate que le dossier n'est pas vraiment intersectoriel et donc hors des attributions de BRUXEO. Il invite chaque fédération membre qui le souhaite à contacter directement le cabinet Maron afin d'intégrer les travaux.
- Le BUREAU regrette fortement le manque de cohérence, de suivi et de continuité dans la prise en charge des usagers liés à l'absence de la seconde ligne et du secteur résidentiel dans les travaux du « Brussels Take Care ».

## 6. Divers

---

### 6.1. Avant-projet d'ordonnance de Brupartners

Cette proposition, rédigée par Brupartners, propose d'ajouter des compétences facultatives (remise d'avis sur des compétences communautaires), l'intégration structurelle des priorités partagées (avis avant adoption en première lecture), une clarification de la mission de concertation via le CBCES, la mission de facilitateur sectoriel pour les accords cadre, la mission de coordination des organes consultatifs bruxellois.

Par ailleurs, ce texte prévoit les critères de représentativités pour les différents membres, la fusion entre le CA et le Bureau, l'allongement des mandats à 5 ans, etc.

### 6.2. Calendrier

La date de la prochaine réunion du BUREAU est modifiée. Celui-ci se tiendra le 18 décembre à 12h00 et non pas le 21 décembre.

Par ailleurs, une proposition de calendrier des instances de BRUXEO pour l'année 2021 sera prochainement proposée aux membres du BUREAU.